

Image not found or type unknown



Probleme avec syndic il refuse de réparer la toiture

Par **sohane2**, le **31/05/2013** à **20:25**

Bonjour, je suis propriétaire d'un local qui a subi une infiltration d'eau qui oblige la réparation de la toiture car cela m'a causé un dégât des eaux à l'intérieur du local, nous sommes en copropriété et le syndic refuse de réparer la toiture en me signifiant que, à cause de la clé des charges, je dois assumer seul les travaux de la toiture ce que je ne comprend pas, sont ils dans leur droit. Merci de me répondre.